

L'intersyndicale a été reçue le jeudi 28 août par Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intérieur et ses collaborateurs. Cette réunion servait essentiellement à définir l'ordre du jour et les modalités des négociations nationales qui débiteront dans le courant de la première semaine d'octobre.

### ORDRE DU JOUR

Ce dernier sera conforme aux attentes de l'Intersyndicale et traitera notamment le pan revendicatif arrêté initialement par l'intersyndicale, à savoir :

- le pouvoir d'achat
- le régime de retraite
- les heures supplémentaires

### LES MODALITES

Les négociations seront réparties en deux groupes distincts, et devraient être planifiées pour l'essentiel sur 3 journées.

Des réponses claires devront être apportées, elles conditionneront ultérieurement la poursuite des négociations sur la totalité des sujets. Un protocole d'accord sera éventuellement finalisé.

**De l'audience ressort néanmoins quelques indications précieuses :**

La Police Nationale serait effectivement touchée par la réduction des effectifs qui s'inscrit dans la volonté politique de réduction des dépenses publiques.

D'après nos interlocuteurs, la proportion envisagée ne respecterait pas la règle en vigueur du « non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite », elle serait moindre, mais toutefoix concernerait la diminution de 3 900 agents en trois ans, dont près de 1 500 la première année.

L'UNSA-Police attend à présent la réunion propre à l'Intersyndicale afin que chacun pèse ses responsabilités.

# Les choses sérieuses commencent !